

Des remous dans les piscines

Le CNV (Cercle Nautique des Vauroux) compte 800 adhérents. Il a été classé 43^e des clubs de natation à la fédération française de Natation. La présidente (Mireille BARAGOIN) a été convoquée - avec d'autres présidents d'associations - par le Dir Gal de Chartres Métropole (A. CREZE) : il leur a annoncé, que la piscine allait fermer pour subir des travaux rendus nécessaires pour remise aux normes de sécurité.

Or, aucune étude précise n'a été menée, si ce n'est celle réalisée pour un diagnostic (cabinet SPRINT) dans le cadre du projet de centre nautique sur la BA. Un montant de travaux de 3 Millions € est pourtant annoncé, et pour une durée de 2 ans. C'est le faux plafond qui pose le plus de problèmes, et les poutrelles sont rouillées. La durée annoncée des travaux semble bien longue, en comparaison de celle prévue dans la brochure astucieusement distribuée tout récemment dans les boîtes à lettres, et qui clame qu'un centre nautique serait prêt à fonctionner en 2008 ! Pourtant, les terrains devant recevoir ce projet, ne sont toujours pas achetés, et encore moins dépollués à ce jour.

La piscine des Vauroux est fermée depuis 15 jours, et les populations qui fréquentaient ce lieu, (jeunes, scolaires, sportifs ou pratiquants de loisir) ne peuvent plus s'y rendre.

Il faut savoir que JPG, qui veut « un grand club » capable d'organiser des « internationaux » (voir la brochure, c'est déjà écrit !) a fortement incité les clubs de natation du secteur à fusionner, (il a déjà fait la même chose pour le Tennis de Table) ; il a même menacé de supprimer les subventions si cette fusion ne devait pas aboutir. Si les clubs ne sont pas hostiles à une fusion, il faut pour autant leur donner le temps d'habituer leurs membres à ce remaniement ; il faut aussi que les dirigeants s'entendent. Et surtout, il faut que chaque pratiquant puisse continuer à nager. Or, à ce jour, les accès aux bassins vont devoir se restreindre, alors qu'ils étaient déjà saturés. Les clubs actifs sur les piscines de Chartres (Courtille et Beaulieu) sont sollicités pour partager leurs lignes d'eau avec le CNV.

Dès la fermeture des Vauroux, on a demandé aux candidats au bac 2006, qui avaient choisi l'option natation, de changer d'option !

Les personnels titulaires (maîtres nageurs, etc) vont se voir confier des tâches administratives, les contractuels verront leurs contrats probablement cassés.

Les membres du CNV ne sont pas en majorité des Chartrains, donc pas des électeurs potentiels de JPG ; pas besoin de les séduire ! La présidente n'est autre que la sœur d'un maire d'une commune limitrophe, pas vraiment acquise à la majorité de JPG.

Le club des Vauroux a élaboré un projet sportif, il est ficelé : JPG a prévu que son futur bassin aquatique serait géré par le privé (DSP) ; il n'aura qu'à copier le projet pour le joindre au cahier des charges destiné aux exploitants potentiels du futur bassin aquatique qui poseront candidature. Ainsi, JPG pourra s'approprier l'idée sur laquelle d'autres auront planché !

La fermeture de la piscine sera proposée au vote du Conseil Communautaire le 16/12/05, la présence de manifestants est prévue dans la salle.